

Assemblée Générale MCS France

Présent-e-s	En visio	Excusé-e-s
BOULET Jonathan	CUELLO Daniel	BUCHER Camille
COTTAREL Marie	LEDOUX Jean-Nicolas	CARILLION Alain
DUCHENNE Jonathan	LIOTARD Aurélie	CASANOVA Fanny
FAGE Jean-François	MARTIN Yoann	LE CAM Olivier
GHEÑO Gael	OLLIVIER Pauline	MEGARNI Stéphane
HIDOUX Marie-Annick	PAULIN Henri-Pierre	MENINI Thibault
LANGLOIS Richard	PELLETIER Benoit	ROESCH Thomas
MITHIEUX Béatrice		
PLOYART Laurene		
ROUET Yann		
SOLAGNE Myriam		
THERMOZ MASSON Nicolas		
VERDUCI Alexandra		
ZIEMNAK Clara		

PREAMBULE :

La Présidente, le Dr Marie-Annick HIDOUX remercie **tous les membres du Conseil d'Administration et du Bureau** qui ont pu se rendre disponibles pour cette Assemblée Générale, ainsi que les représentants de la DGOS et l'ARS ARA Elle rappelle que la volonté première de l'association est de **s'ouvrir à tous les professionnels de la chaîne des urgences**.

MCS France tient également à remercier **le Dr Bernard AUDEMA, Vice-Président MCS France**, qui a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 2023 et qui s'est investi toutes ces années pour contribuer au bon développement du dispositif MCS.

Le Dr HIDOUX remercie également **les partenaires et sponsors de MCS France : la MACSF et le Crédit Agricole des Savoie**.

I- RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE, Dr Marie-Annick HIDOUX :

La volonté de l'Association MCS France est l'ouverture à tous les professionnels impliqués dans la chaîne des urgences du pré hospitalier, qu'ils soient ARM et régulateurs, équipes SMUR, CESU, coordinateurs MCS, secrétaires MCS, chargées de missions des réseaux MCS, pompiers, ambulanciers, pharmaciens des hôpitaux, mais aussi ARS, Directeurs d'hôpitaux etc.
...

Je tenais à remercier les membres du CA de MCS France, et tout particulièrement ceux du bureau. Je rends hommage au DR AUDEMA Bernard vice-président et aujourd'hui à la retraite.

Depuis 3 ans nous avons mené de nombreuses actions.

Parmi les plus emblématiques, je citerai :

-La création du référentiel MCS national que nous avons porté avec les sociétés savantes , SFMU, Collège des Enseignants généralistes, SUDF, ANCESU, édités par la SFMU en juin 2021. Véritable outils en vue de créations ou d'améliorations des organisations de réseaux MCS

-La création d'un référentiel Infirmier Correspondant de SAMU en novembre 2023, à destination de la DGOS. IL a été co travaillé avec la SFMU, SUDF, IDEL ...

-en cours de finalisation, le référentiel de compétences intégré MCS. Il paraîtra cet automne et renforcera le socle nécessaire de compétences à développer via la formation, pour assurer les prises en charge médicales pour des patients en urgences vitales ou potentiellement vitales par un médecin généraliste à + de 30 mn des SMUR

-Des missions d'appui de créations et de développement de réseaux MCS sur le territoire national

-Un recensement annuel des MCS existants en France

-Des propositions d'outils standardisés de recueil d'activités MCS

-Et d'autres actions en cours que je détaillerai par la suite.

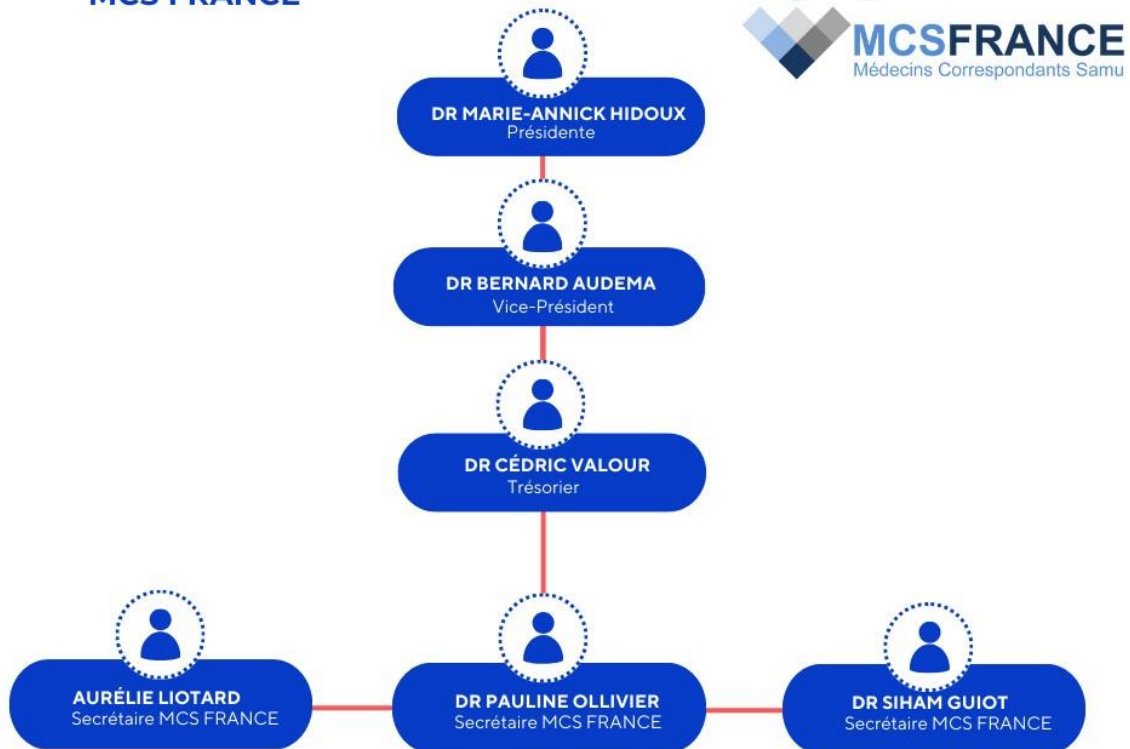
Je tenais à remercier aussi nos partenaires. En particulier la MACSF qui nous soutient financièrement et nous met à disposition des moyens matériels et de communications, de même que le Crédit Agricole des Savoie.

Nous vous proposons donc une présentation du bilan d'activité et financier de MCS France.

Pour rappel : MCS FRANCE est une association de Loi 1901 dont les donateurs principaux sont : **la MACSF et le Crédit Agricole des Savoie.**

Le Conseil d'Administration est composé de **15 membres dont un bureau** en 2023 (voir l'organigramme ci-après).

ORGANIGRAMME BUREAU MCS FRANCE



L'association compte **192 adhérents** provenant des soins urgents pré hospitaliers. La **pluri professionnalité et la pluridisciplinarité** demeure primordiale dans l'association.

Le Dr HIDOUX souligne que les MCS sont les meilleurs acteurs de **promotion du dispositif**. Il faudrait se déplacer auprès des médecins généralistes qui se situent à +30 min des SMUR afin de faire la promotion du dispositif, comme cela a été fait en PACA. Elle ajoute que, depuis ces cinq dernières années, il y a eu **10 installations favorisées par le dispositif**, toujours en PACA. Le Dr Richard LANGLOIS mentionne qu'une thèse va bientôt paraître qui tend à prouver cet argument.

Le rapport moral est validé à l'unanimité.

II- RAPPORT D'ACTIVITE, Dr Pauline OLLIVIER :

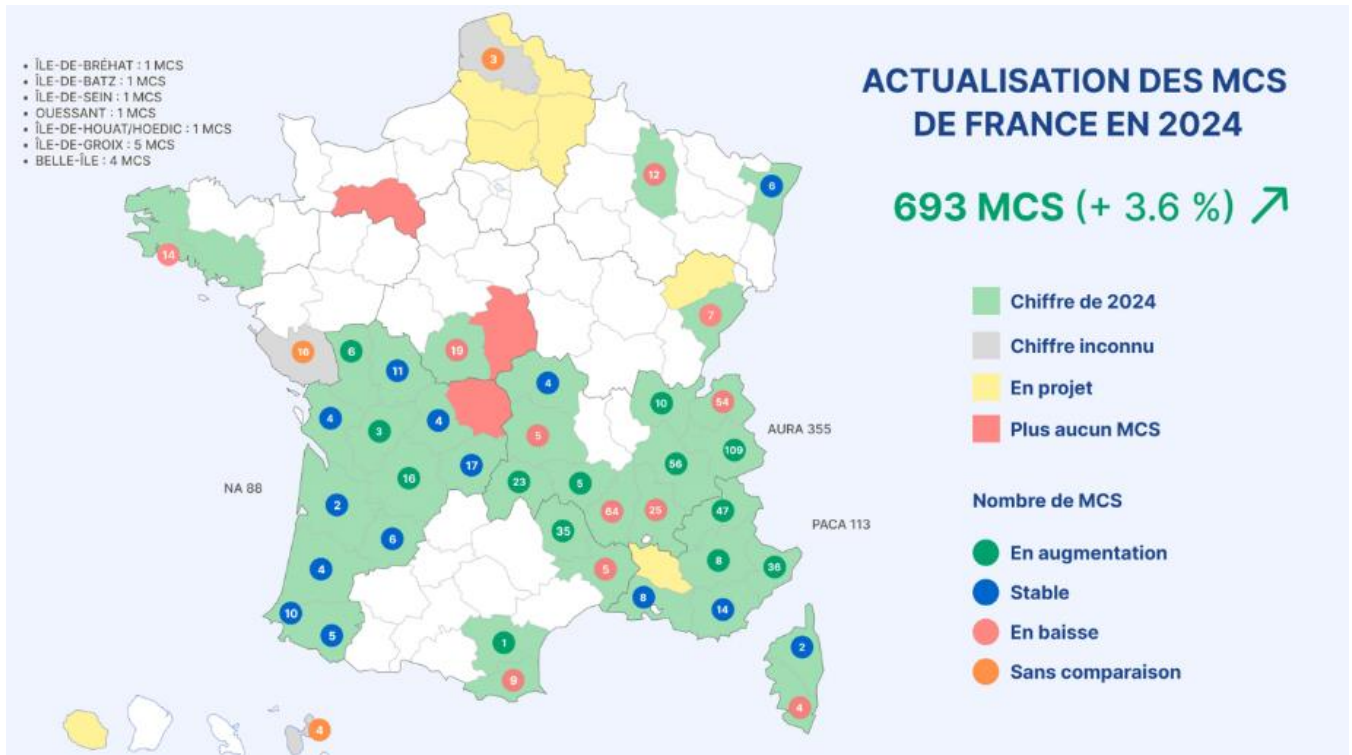
RECENSEMENT DES MCS EN FRANCE :

Dans le contexte actuel avec le développement prochain des ICS , un recueil de l'activité MCS est d'autant plus important.

- Actuellement, l'association compte **192 adhérents** avec une volonté de valoriser la pluriprofessionnalité.
- **693 MCS en France** (hausse de **3,6%**).
- **PACA** : 113 MCS
- **AURA** : 355

- **Nouvelle Aquitaine : 88**

Le Dr OLLIVIER souligne que **la communication avec certains réseaux reste difficile**. Il faudra tenter de la développer pour mettre à jour ces chiffres importants pour la réalisation d'un état des lieux d'où et de combien de MCS est constitué la France.



Le rapport d'activité est validé à l'unanimité.

III- BILAN FINANCIER, Dr Cedric VALOUR :

BILAN ANNUEL POSITIF : 16 111,19€

Rappel des versements des sponsors :

- **MACSF : 4 000€**
- **Crédit Agricole des Savoie : 2 000€**

En 2023 : 62 adhésions

En 2024 : 90 adhésions

- Clôture du compte de la Société Générale vers le Crédit Agricole des Savoie.

BILAN FINANCIER MCS France arrêté au 15 mai 2024

RECETTES		
Solde compte Crédit Agricole	15/04/2024	16 111,19 €
Dons MASCF	4 000 €	
Dons Crédit Agricole	2 000 €	
62 Adhésions 2023	1 870 €	
90 Adhésions 2024	3 150 €	
Total Recettes		11 020,00 €
		BANQUE 16 111,19 €
DEPENSES		
Cotisation Convention Crédit Agricole		48,00 €
Cotisation Carte business Crédit Agricole		58,00 €
Abonnement Site internet MCS France (40E / mois)		480,00 €
Frais Film MCS		1 000,00 €
Notes de frais (Congrès SFMU, CESU, CFARM, MG, frais de déplacements)		2 260,76 €
Roll Up MCS France Congrès Urgences		252,00 €
Stand congrès AFARM		48,00 €
Stand congrès CESU		1 560,00 €
Location Salle Urgences 2024		660,00 €
Adhésion AFARM		10,00 €
Total dépenses		6 376,76 €

bilan financier est validé à l'unanimité.

IV- ACTIONS MISES EN PLACE :

- **Audits** d'une société de conseil santé (MAZAR).
- **Sollicitations** pour **des retours d'expériences** (Nouvelle Aquitaine, PACA, Occitanie, députés, DT, ARS).
- **Présentation dans les territoires** (Préfecture, CPTS). Une démarche active vis-à-vis des Préfets doit être maintenue.
- Partage d'outils pour **créer et développer les réseaux MCS**.
- **Développement et entretien du lien** avec les ARM, le CFARM, le Samu Mag.

- **Promotion au sein des facultés de médecine** (Grenoble, Nice, Marseille, St Etienne). Il est important d'échanger avec les nouvelles générations d'internes pour leur donner envie de rentrer dans notre dispositif et de s'installer en zones isolées.

FOCUS : Référentiel de compétences intégré : coordonné par les Professeurs Parent et Jouquan et en collaboration avec les sociétés savantes. Le Dr Hidoux souligne la surprise de la DGOS lorsqu'elle leur a présenté les chiffres du nombre d'interventions MCS effectuées sans SMUR (on sait que les MCS interviennent en 10min environ). Les MCS ont des compétences qui permettent de répondre, au mieux, à certaines problématiques de santé actuelles.

FOCUS : Communications MCS France : Film MCS France, articles de presse (SAMU Magazine 2023 / MCS PACA le Mag, newsletter mensuelle MCS AURA, etc..), reportages télé, kakemono de présentation.

FOCUS : Référentiel National des Infirmiers Correspondants de SAMU (novembre 2023)

L'arrêté du 29 décembre 2023 modifie l'arrêté du 12 février 2007 relatif aux médecins correspondants du service d'aide médicale urgente (SAMU) en introduisant la notion de professionnels de santé correspondants de Samu, et créant, en complément des médecins correspondants de Samu (MCS) déjà existants, les infirmiers correspondants de Samu. Un projet ICS ainsi qu'un référentiel sont en cours de développement, et seront présentés auprès des DGOS.

POINTS SUBSIDIAIRES ICS : Le Dr Gael GHENO mentionne que les syndicats d'infirmiers ont impulsés les ICS, par leur puissance d'organisation et leur expérience. **Attention :** il y a 4 syndicats d'infirmiers libéraux. Il sera important de travailler ensemble, main dans la main pour constituer ce nouveau dispositif.

Le guide de déploiement devrait être disponible **en automne 2024**. Il faudra faire attention à ne pas dénaturer le texte initial lors de l'écriture de ce guide.

Pour rappel : les ISP doivent être déclarés aux CODAMUPS par les SDIS. Or, ce n'est pas toujours le cas.

PROJET PSCS :

- Dans l'article 2 du décret sur les PSCS, il est mentionné que :

« Lorsque le SAMU déclenche l'intervention du professionnel de santé correspondant du **SAMU**, chargé de prendre en charge le patient, **il déclenche simultanément l'intervention de la structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)**. Le SAMU

adapte, après réception du premier bilan du professionnel de santé correspondant du SAMU, les moyens de transports nécessaires aux besoins du patient ».

Le Dr Jonathan Duchenne (Co-Président du COPIL Régional MCS - Aurillac) souligne qu'autrefois, dans l'article 2, il figurait également que lorsqu'un SMUR était déclenché, un MCS l'était également. Il serait donc pertinent de rajouter cette mention dans le nouveau référentiel qui est en cours d'élaboration.

- **Un certain nombre de question demeure sur les ICS : Sur certaines zones isolées, sans MCS et sans SMUR, faut-il laisser un ICS seul ? que va-t-il faire s'il est seul ?**

Concernant la constitution du référentiel ICS, l'ARS demande s'il y a eu une concertation avec la FNI (syndicat infirmier majoritaire). La Présidente MCS France explique que ce référentiel s'est constitué en collaboration avec de multiples professionnels dont la FNI. Elle souligne l'importance de partager les visions pour mieux identifier les problématiques de terrain. Elle rappelle qu'actuellement, les MCS sont amenés à sortir de leur cabinet ce qui sera compliqué pour les ICS libéraux travaillant sur des actes techniques.

Le Dr Gael GHENO explique que le défi avec la création des PSCS est de **faire travailler ensemble les MCS et les ICS**. La présence des ICS va certainement favoriser l'installation de nouveaux MCS dans les zones isolées et sous-dotées.

MCS France doit se rapprocher de la Fédération nationale des ICS qui vient d'être créée.

Pour le Dr Marie-Annick HIDOUX, on recense actuellement **4,6 millions de personnes vivant à +30 min d'un SMUR**. C'est tous ensemble que nous allons arriver à une équité d'accès aux soins urgents.

PERSPECTIVES D'AMELIORATION MCS FRANCE :

- Volonté d'intégration des ICS pour créer un réseau unique de Professionnels de Santé Correspondant du SAMU (PSCS) en lien avec la DGOS,
- Référentiel de compétences intégré MCS (à paraître à l'automne 2024),
- Amélioration du site internet,
- Développement des réseaux sociaux,
- **Financement FIR** : chaque année, tant que l'ARS n'assume pas sa volonté d'attribuer une enveloppe FIR à la hauteur des besoins des associations et dispositifs, il y a une certaine inquiétude. MCS France souhaiterait que des financements pérennes soient créés et d'éviter la précarité de ce mode de financement, il faut rappeler que le dispositif MCS est un levier d'installation,
- **Appui management des réseaux** : appel à projet,
- Renforcer les liens pluriprofessionnels.

NOUVEAUX CANDIDATS A MCS FRANCE :

- **Jonathan BOULET** : ARM au SAMU 83
- **Dr Olivier Le CAM** : médecin de montagne, MCS 66 et urgentiste
- **Dr Daniel CUELLO** : MCS 05
- **Mme Béatrice MITHIEUX** : chargée de mission MCS AURA
- **Pr Cyrille VARTANIAN** : MCS 85 (Ile de Noirmoutier) et Professeur des universités associé au DMG
- **Mme Alexandra VERDUCI** : chargée de mission MCS AURA

Toutes les candidatures sont validées à l'unanimité

MEMBRES MCS France RENOUEVELANT :

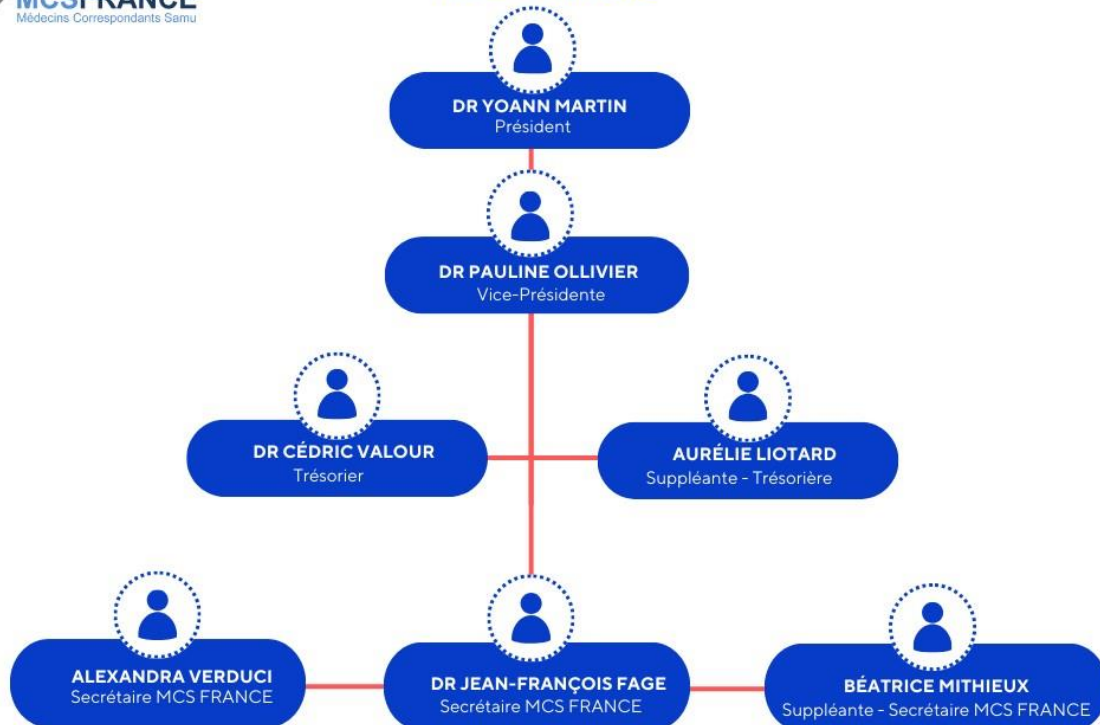
- **Dr Alain CARILLION** : MCS 07
- **Dr Jean François FAGE** : MCS 38
- **Dr Gael GHENO** : urgentiste et président ANCESU
- **Dr Marie-Annick HIDOUX** : urgentiste, coordonnateur MCS en PACA
- **Mme Aurélie LIOTARD** : chargée de mission MCS Drome Ardèche et Auvergne
- **Dr Yoann MARTIN** : MCS 63
- **Dr Pauline OLLIVIER** : MCS 73
- **Dr Cédric VALOUR** : urgentiste et coordinateur MCS 06

Tous les membres sont renouvelés à l'unanimité

Constitution du nouveau bureau :



ORGANIGRAMME BUREAU MCS FRANCE



POINTS SUBSIDIAIRES :

- Le Dr HIDOUX mentionne qu'il faudra répondre à **un appel à projet émis par la DGOS** afin de pouvoir rémunérer un-e secrétaire.
- Pour faciliter les échanges entre les nouveaux membres du CA, **un groupe Whatsapp** est en cours de création.
- Une première réunion sera mise au point au mois de **juillet** en visio.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 12h15.